

# Le processus de démocratisation en Tunisie : les succès, les limites et les défis

## Rencontrer les acteurs de première ligne

### Plan de cours

Noomane Raboudi

**Horaires du cours** : session printemps-été 2019

#### **Description du cours :**

Ce cours est un cours de terrain. Contrairement à la nature des cours réguliers, l'apprentissage ne consiste pas à étudier et analyser des informations fournies par le professeur par l'étude de textes choisis. Il consiste au contraire à entraîner les étudiants à collecter et analyser eux-mêmes les données sur un sujet bien déterminé. Le thème choisi pour ce cours est la transition démocratique en Tunisie : ses succès, ses limites et ses défis. Dans les circonstances actuelles et à la lumière de l'actualité internationale, surtout celle qui concerne le Moyen-Orient et le monde arabe, la Tunisie apparaît comme un laboratoire idéal pour comprendre directement, dans les faits et sur le terrain, les enjeux politiques et idéologiques de la compatibilité ou l'incompatibilité entre islam, démocratie, droits de la personne et bonne gouvernance.

Quand il s'agit d'islam, du monde arabe et du Moyen-Orient, ces enjeux sont souvent articulés surtout à partir de perspectives théoriques. Ce cours offre aux étudiants la possibilité d'avoir une connaissance directe, de première main, du contexte ainsi que des perspectives des acteurs, ce qui leur permettra de mieux articuler les perspectives théoriques qu'ils étudient dans le cadre de leur cursus académique.

#### **Objectifs généraux du cours**

Ce cours a une double vocation : expérimenter une méthodologie de recherche innovante et permettre aux étudiants de vérifier la validité de ce qu'ils ont déjà appris d'une manière théorique sur les processus de démocratisation en Tunisie. Ceci leur permettra aussi de vérifier la validité de ce qu'ils ont déjà appris sur les pays Moyen-Orientaux et d'Afrique du nord. Une formation antérieure sur les théories de la transition et un cours sur le Moyen-Orient ne sont pas de conditions *sine qua non* pour pouvoir s'inscrire à ce cours, mais ils peuvent être un atout dans la sélection.

Les objectifs généraux du cours s'articulent sur trois axes dont le sujet l'étude nous permet de croiser les données.

- 1- S'entraîner à collecter les données et les analyser par des rencontres directes avec les acteurs politiques.
- 2- À partir de l'exemple tunisien et de sa transition démocratique, vérifier la validité, l'invalidité ou les limites de certaines thèses orientalistes occidentales qui affirment depuis des décennies l'incompatibilité entre l'espace de l'islam et la philosophie démocratique.
- 3- Comprendre et séparer l'universel et du particulier à partir de l'observation directe du terrain tunisien et du contact direct avec les acteurs de sa transition démocratique.

#### **Objectifs spécifiques**

Depuis le début du printemps arabe, deux questions sont sur toutes les lèvres des spécialistes académiques et observateurs internationaux du monde arabe : pourquoi les Tunisiens ont réussi là où tous les autres pays arabes ont échoué ? Qu'est-ce que la société tunisienne a de si différent, pour réussir une transition démocratique pacifiquement pendant que la plupart de ses voisins arabes immédiats ou lointains s'embourbent de plus en plus dans des conflits identitaires particulièrement meurtriers ?

Les objectifs spécifiques de ce cours consistent à trouver un début de réponse à ces deux questions, en scrutant directement la vie politique tunisienne par le biais de ses acteurs. En même temps, nous sommes aussi dans

l'obligation de reconnaître que l'édifice démocratique tunisien, aussi impressionnant qu'il soit, est fragile et fait face à plusieurs défis de taille susceptibles de menacer sa pérennité. Comprendre les visages de cette fragilité et découvrir la nature de ces défis font eux aussi partie de nos objectifs d'observation sur place.

Un aspect échappe quelquefois aux spécialistes du monde arabe et de l'Afrique du nord : c'est la confrontation pacifique entre les islamistes et les laïcs et entre leurs projets de société respectifs. La Tunisie est un des rares pays arabes et musulmans qui nous offre la possibilité d'observer cette confrontation pacifique, qui est un peu à l'image des conflits idéologiques dans lesquels s'affrontent les partis conservateurs et les partis libéraux en Occident. Dans les autres pays arabes, ce conflit dégénère souvent en conflit armé. L'observation de ce phénomène unique dans le monde arabe par une démarche d'investigation auprès des acteurs des deux courants concernés sera aussi une des priorités de notre travail une fois sur place.

### **Méthodes pédagogiques**

La visite de terrain sera précédée d'une mise en contexte théorique et empirique. Une présentation du professeur aura donc lieu, ainsi que la lecture obligatoire de deux textes spécifiés plus bas.

Les rencontres de terrain seront aussi précédées d'une courte formation sur l'entretien de recherche, où les techniques d'entrevue ainsi que les questions de distanciation de l'observateur seront abordées brièvement. On expliquera aussi la façon de décoder les comportements en fonction de la culture locale (communication interculturelle), de façon à éviter les malentendus. Les étudiants seront donc appelés à se procurer la technologie qui peut leur faciliter une telle tâche, essentiellement l'enregistrement audio et les photos.

Selon le plan préliminaire préparé par le professeur, il est fort probable que des rencontres avec des hauts dignitaires du régime tunisien soient organisées sur place en collaboration avec l'ambassade tunisienne à Ottawa.

Avant le départ, les étudiants devront obligatoirement lire les deux documents suivants :

- 1- Al Masri, Safwan, 2017. *Tunisia : An Arab Anomaly*. Colombia University Press, New York
- 2- La constitution tunisienne de 2014.

Les visites de terrain et les entretiens seront collectifs, et ils incluront des périodes de questions où les étudiants pourront discuter directement avec les personnes-ressources. Dans le cas des activistes de la société civile, des rencontres sociales informelles pourront aussi avoir lieu, de façon à faciliter des discussions individuelles avec ces activistes. Le programme prévoiera chaque jour des moments de travail individuel de synthèse.

De façon régulière, des sessions de *debriefing* avec uniquement les étudiants et le professeur auront lieu : il s'agira de revenir sur les rencontres récentes, de discuter des interprétations que l'on peut en faire, et d'identifier des questions non abordées qui pourront être soulevées dans les rencontres subséquentes.

Enfin, il sera demandé aux étudiants de préparer, avant le retour, les grandes lignes de leur travail de synthèse.

### **Modalités d'évaluation :**

L'évaluation de ce cours sera faite à partir de deux éléments essentiels :

- 1- Une revue de littérature ou une synthèse du livre (20%)
  - a. Al Masri, Safwan, 2017. *Tunisia : An Arab Anomaly*. Colombia University Press, New York
- 2- L'engagement des étudiants une fois sur place dans l'activité du groupe (40%)
  - a. La participation et la qualité des interventions dans les ateliers de formation

- b. Les questions et les interventions lors de rencontres avec les différents acteurs
  - c. L'attitude et l'engagement dans la vie collective du groupe pendant le séjour sur place
- 3- À la fin du séjour et après le retour au Canada, les étudiants doivent rédiger une analyse de synthèse. Ils peuvent choisir une des dynamiques ou un des acteurs à l'étude pour le questionner en profondeur. Le professeur peut aider les étudiants à identifier des questions de recherche et les diriger vers des sources pertinentes potentielles. Les étudiants peuvent aussi faire un travail empirique en discutant pendant les rencontres avec les universitaires ou les acteurs tunisiens directement concernés par leur idée d'étude de leur question de recherche. (40%)

L'évaluation de l'analyse de synthèse se fera sur les critères suivants :

- L'originalité de la question de recherche par rapport au terrain de recherche
- L'usage de la matière collectée sur terrain pour choisir et analyser la question de recherche
- L'identification des sources du terrain et le degré de leur compréhension
- Les capacités de synthèse, de l'analyse critique et la rigueur de l'argumentaire
- La formulation des objectifs de la question et des hypothèses de la recherche
- La qualité des conclusions et des résultats par rapport au cas d'étude
- La continuité logique de la démonstration
- La qualité générale du texte, structure, syntaxe, grammaire etc.

### Liste des rencontres de terrain

Celles-ci seront organisées, dans la mesure du possible, selon une logique de regroupement en thèmes comme suit. Les personnes-ressources pressenties sont indiquées pour chaque sujet.

### Introduction

- la pensée réformatrice tunisienne du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la rédaction de la constitution de 2014 / Le professeur du cours avec **un professeur d'histoire de la Tunisie moderne** (à déterminer).

### Premier thème : les institutions de la deuxième République tunisienne

- 1- La nouvelle constitution de 2014 / Le professeur du cours avec le professeur **Kais Said**, Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Ariana
- 2- Le nouveau système politique de la deuxième République / le professeur du cours en collaboration avec le professeur **Slim Laghmani**, Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Ariana
- 3- Les instances de la nouvelle démocratie tunisienne
  - a. **L'ISIE**, l'instance supérieure indépendante des élections / En attente de la désignation de son nouveau président
  - b. L'instance de vérité et de dignité / Sa présidente, **Sihem Ben Sedrine**
  - c. L'instance pour la prévention de la torture / **Maitre Med Dhia Mourou** et **Radhia Nasrawi** – représentant de la LTDH – représentant du ministère de l'intérieur
  - d. L'instance de lutte contre la corruption / **Maitre Chawki Tabib**
  - e. L'instance nationale de protection des données personnelles / **Chawki Gaddes**
- 4- La gouvernance locale après les élections municipales de mai 2018 / Visite de la **municipalité de Tunis** et rencontre avec la première mairesse femme de la ville de Tunis depuis sa création, **Mme Souad Abderrahim**.

### Deuxième thème : Les acteurs du processus de démocratisation

A- Les acteurs non-étatiques : la contribution de la société civile au processus de démocratisation

- 1- Le quartet du dialogue national récipiendaire du Prix Nobel de la paix 2015
  - a. **L'UGTT**, l'union générale tunisienne du travail
  - b. **L'UTICA**, l'union tunisienne de l'industrie du commerce et de l'artisanat
  - c. La **LTDH**, la League tunisienne des droits de l'homme
  - d. **L'ONAT**, l'ordre national des avocats de Tunisie
- 2- Le mouvement des femmes : **L'association des femmes démocrates**
- 3- Le **syndicat national des journalistes Tunisiens**

B- Les acteurs étatiques

- L'armée tunisienne ; des militaires démocrates et républicains ; une exception arabe / le **porte-parole du Ministère de la défense**

### Troisième thème : la dé-radicalisation de l'islamisme

Le parti islamiste *La Nahdha*, de l'islamisme politique classique aux « musulmans démocrates » : l'invention d'une nouvelle catégorie de l'islamisme / **Représentant du parti al Nahdha** / Siège du parti de *la Nahdha* à Tunis.

### Quatrième thème : les limites et les défis du processus de démocratisation en Tunisie

- 1- Les défis culturels : les interminables débats et conflits sur l'identité / Le professeur du cours en collaboration avec le Professeur **Abdel Majid Charfi**, Professeur de civilisation musulmane et ancien Doyen de la faculté de la Manouba
- 2- Les limites institutionnelles : Le blocage de la formation de la cours constitutionnelle / Le professeur du cours en collaboration avec le Professeur **Slim Laaghmani**, Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Ariana
- 3- Les défis économiques : la crise économique : origine, manifestation et conséquences / Un **économiste** (à déterminer)
- 4- Les défis sécuritaires : le problème du terrorisme/ Le colonel **Khelifa Chibani**, ancien porte-parole du ministère de l'intérieur
  - a. Les attaques terroristes contre les occidentaux
  - b. Les victimes des forces de sécurité
- 5- Les assassinats politiques : rencontre avec les **avocats des familles de Chokri Belid et de Mohamed Brahmi**, assassinés par des islamistes radicaux en février et juillet 2013.

### Cinquième thème : La contribution du Canada au processus de démocratisation en Tunisie

L'Ambassade du Canada à Tunis.

### Sixième thème : visites, rencontres et excursions éducatives :

Rencontre :

- Rencontre avec le **Président de la république Tunisienne**
- Rencontre avec le **Premier ministre**

Visite :

- Visite aux parlements tunisiens et rencontre du président des parlementaires de la coalition au pouvoir et des députés de l'opposition.

- Visite de socialisation pour découvrir comment le tunisien moyen vit les changements profonds de sa propre société. Cette visite sera probablement à la famille du professeur lui-même.
- Visite à la BAT, brigade antiterroriste du ministère de l'intérieur
- Visite aux forces spéciales antiterroristes de l'armée tunisienne

Excursion éducatives :

- Visite guidée de la cité archéologique antique de Carthage afin de comprendre les origines lointaines de la pensée politique tunisienne
- Visite guidée du musée du Bardo qui comporte la plus grande collection de mosaïque au monde et qui a été victime d'une attaque terroriste en mars 2015
- Visite guidée de la Medina l'ancienne ville islamique de Tunis classée en 1979 au patrimoine mondiale de l'UNESCO

NB : L'organisation des rencontres et les dates des visites des lieux et des acteurs mentionnés ci-dessous sera faite en collaboration avec l'Ambassade de la république tunisienne à Ottawa.